

**4 Économie**

**Foire agricole de Libreville  
Les produits du terroir à l'honneur**

R.H.A  
Libreville/Gabon

**A travers cette exposition de trois jours, le gouvernement se donne comme objectif de redynamiser ce secteur, afin d'en faire le futur moteur de la croissance économique nationale.**

LA 3e édition de la Foire agricole de Libreville (Fal) s'est ouverte, hier, au Jardin botanique. Le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba, représentant le chef du gouvernement, a procédé à l'ouverture de cette manifestation, en présence de quelques ministres.

Dans les différents stands, on peut retrouver les produits locaux exposés par un peu plus de 100 associations et coopératives, opérateurs économiques de la filière agricole qui y prennent part. Pendant trois jours, les participants échangeront sur diverses questions liées à leurs activités à travers des conférences-débats.

D'après le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du programme Graine, Yves Fernand



Photo : R.H.A

**Le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba procédant à la coupure du ruban inaugural de la Foire agricole de Libreville. Photo de droite : Les ministres visitant les différents stands.**



Photo : R.H.A



Photo : R.H.A

**Une vue d'un stand de produits vivriers.**



Photo : R.H.A

**Certains membres du gouvernement étaient présents à l'ouverture de la Foire agricole de Libreville.**

Manfoumbi, le gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire d'un quart les importations alimentaires par l'accroissement de la production agricole locale,

via la mise en place d'une nouvelle politique agricole qui se veut volontariste et pragmatique. Pour le ministre, cette nouvelle politique vise à

faire passer le Gabon du statut de pays à vocation agricole à celui d'un pays véritablement agricole. Ce qui, selon lui, est possible par le développement d'une agriculture

de production présente dans tous les territoires ruraux, économiquement performante et écologiquement responsable. Cette politique peut éga-

lement se concrétiser par l'éclosion d'une agriculture de rentabilité, mécanisée et capable de procurer aux producteurs des revenus substantiels et durables.

Ainsi, pour donner forme à cette volonté politique, le gouvernement entend mettre en œuvre plusieurs actions. Notamment la réhabilitation des centres de semences, la création de fonds de développement agricole, l'appui à la finalisation du Plan national d'affectation des terres et la création de l'Agence de développement de l'agriculture.

« J'entends articuler mes interventions, entre autres, autour des actions prioritaires ci-après : rendre fonctionnelle les fermes agropastorales de Ntoun, Port-Gentil, Okoloville, Lébamba et Oyem ; renforcer le volet domestique du projet Graine avec comme actions, la création des plantations de bananes, de manioc, de piment, tomate. Et aménager dans trois provinces de nouvelles zones de production et rendre pérenne la Fal (Foire agricole de Libreville, ndr). »

**Réhabilitation du chemin de fer Transgabonais**

**L'AFD accorde un prêt de 61 milliards de francs à l'Etat**

FA.  
Libreville/Gabon

L'ÉTAT, par le biais du ministre en charge de l'Économie, Régis Immongault, le directeur de l'agence régionale de l'Agence française de développement (AFD), Yves Picard et l'ambassadeur de France au Gabon, Dominique Renaux, ont paraphé, hier, à l'immeuble Arambo de Libreville, une convention de prêt.

Celui-ci a pour but de financer la réhabilitation des 710 km de chemin de fer Transgabonais pour un montant de 61 milliards de francs CFA.

« La finalité de ce projet dont le coût global est de

217 milliards de francs CFA, est de rénover cet axe de transport et de communication entre la capitale Libreville et l'intérieur du pays, dans un souci de désenclavement de cette zone et de développement de son potentiel minier national », a expliqué l'ambassadeur de France au Gabon, Dominique Renaux.

Selon l'AFD, cette convention permettra également de redresser la situation opérationnelle et financière de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), par le rétablissement du niveau de service de la ligne et de la qualité de gouvernance de cette entreprise.

« L'amélioration des performances qui résultera de ce



Photo : F.A.

**Les deux parties échangeant la convention sur la réhabilitation du chemin de fer Transgabonais.**

projet de remise à niveau fera doubler le nombre de trains en circulation qui est (...) de 8 actuellement », a précisé l'ambassadeur de

France au Gabon. Les travaux prévoient donc une réorganisation profonde de l'entreprise, ainsi que l'exécution d'un pro-

gramme d'investissement physique.

Celui-ci comprendra, d'une part, des investissements dans les infrastructures portées par l'autorité concédante, la République gabonaise, financés par la présente convention et, d'autre part, des investissements relatifs à la superstructure, la sécurité et la signalisation portés par la Setrag.

« Pour ce faire, la Setrag a élaboré un plan de réforme et d'investissement avec l'appui du cabinet Vecturis et de la Société financière internationale, selon trois axes principaux, notamment, la révision du contrat de concession (...), la restructuration interne des opérations (...) et le pro-

gramme d'investissements matériels. Ce programme d'investissement mobilise également des apports sur ressources propres de Comilog et de Setrag pour un montant total de 100 milliards de FCFA », a expliqué Dominique Renaux.

Pour le ministre Régis Immongault, « ce chemin de fer va permettre d'avoir une quantité plus importante du nombre de flux de transport entre Libreville et Franceville et les gares intermédiaires. Nous savons aujourd'hui que les industriels forestiers sont confrontés à ce problème de transport, en tenant compte des difficultés des réseaux routiers avec le doublage des capacités au niveau des wagons du transgabonais. »

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 16/12/2016**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0644	1USD =	616,269	1 USD	637,839
CAD	1,3961	1CAD =	469,850	1 CAD	494,245
JPY	122,3900	1JPY =	5,360	100 JPY	557,330
GBP	0,8396	1GBP =	781,245	1 GBP	814,983
CHF	1,0747	1CHF =	610,363	100 CHF	63897,38
ZAR	14,5508	1ZAR =	45,080	100 ZAR	4687,82
MAD	10,7168	1MAD =	61,208	MAD	63,65
CNY	7,3499	1CNY =	89,247	1CNY	91,92
KES	108,5700	1KES =	6,042	1KES	6,22

INDICES BOURSINIERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	16/12/2016	4 769,24
<b>DOW JONES</b>	15/12/2016	19 900,99
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>15 Décembre 2016: 55,05</b>		